

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 24 Février 2026 - Délibération n° 2026/02/21

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE CTDMA 2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 février, à dix-huit heures trente-huit, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 20 Janvier, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – FAURE Josette – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – BOSLE Alain – MALIVERT-LAGRAVE Annick – VALLAEYS Gaël – DAVID Robert – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – FERRAND Marc – CATHELOT Guy – MOREAU Jean-Claude – GODET Serge – RABETEAU Raymond – DAURY Claudine – LUMY Bernard – ROYÈRE Joël – SALADIN Christine – LAINÉ Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – DEFEMME Catherine – NOURISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – AUGUSTYNIAC Jérôme – DUGUET Pierre – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine

Étaient excusés : COTICHE Thierry – RIGAUD Régis – FINI Alain – GARGUEL Karine – FLOIRAT Myriam – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – CLOCHON Bruno – DUGAY Jean-Pierre – MEYER Christian – PAROT Jean-Pierre – COUCAUD Thierry – LAROCHE Michel – LAGRANGE Serge – TROUSSET Patrick – PATAUD Annick

Pouvoirs :

1. M. Thierry COTICHE donne pouvoir à M. Georges DESLOGES
2. M. Régis RIGAUD donne pouvoir à Mme Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT
3. M. Alain FINI donne pouvoir à M. Alain BOSLE
4. Mme Karine GARGUEL donne pouvoir à Mme Annick MALIVERT-LAGRAVE
5. Mme Nadine DESSEAUVE donne pouvoir à Mme Monique CAILLAUD
6. M. Serge LAGRANGE donne pouvoir à M. Guy CATHELOT

Suppléances : M. Bernard LUMY – Michel PICOURET

Secrétaire de séance : Nicolas DERIEUX

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	40	46			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
45	0	1			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme la Vice-Présidente déléguée aux finances présente le projet de budget primitif du budget annexe « CTDMA » pour l'année 2026

La synthèse par chapitre du projet de budget annexe « CTDMA » est la suivante :

BA CTDMA 2026			
Nomenclature	BP 2026	BP 2025	Réalisé 2025
Dépense	6 830 405,02 €	3 681 499,57 €	2 328 972,44 €
Fonctionnement	2 751 976,68 €	2 646 499,57 €	2 235 787,51 €
Ch. - 011 Charges à caractère général	1 174 768,40 €	1 170 600,00 €	886 966,80 €
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	500 600,00 €	551 000,00 €	451 390,10 €
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 500,00 €	85 000,00 €	84 559,44 €
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	827 108,28 €	804 500,00 €	790 339,58 €
Ch. - 66 Charges financières	66 500,00 €	3 000,00 €	
Ch. - 67 Charges spécifiques	100 000,00 €	30 897,57 €	21 030,46 €
Ch. - 68 Dotations aux provisions et dépréciations	1 500,00 €	1 502,00 €	1 501,13 €
Investissement	4 078 428,34 €	1 035 000,00 €	93 184,93 €
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		11 854,49 €	
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 500,00 €	30 000,00 €	25 276,97 €
Ch. - 13 Subventions d'investissement			38 189,06 €
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	50 000,00 €	5 000,00 €	
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	514 055,51 €	88 145,51 €	22 686,00 €
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	1 887 872,83 €	900 000,00 €	5 861,22 €
Ch. - 23 Immobilisations en cours	1 600 000,00 €		1 171,68 €
Recette	6 830 405,02 €	3 681 499,57 €	2 624 693,07 €
Fonctionnement	2 751 976,68 €	2 646 499,57 €	2 357 731,66 €
Ch. - 002 Résultat de fonctionnement reporté	473 469,22 €	350 247,57 €	
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 500,00 €	30 000,00 €	25 276,97 €
Ch. - 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	68 772,50 €	121 600,00 €	105 607,52 €
Ch. - 73 Impôts et taxes		980 000,00 €	2 198 647,00 €
Ch. - 731 Fiscalité locale	2 173 634,96 €	1 143 150,00 €	1 168,00 €
Ch. - 74 Dotations et participations	6 500,00 €	17 000,00 €	25 032,17 €
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante	1 100,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Ch. - 77 Produits spécifiques	2 000,00 €	2 502,00 €	
Investissement	4 078 428,34 €	1 035 000,00 €	266 961,41 €
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	161 921,99 €		
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 500,00 €	85 000,00 €	84 559,44 €

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le

ID : 023-200067189-20260224-20260221-BF

S²LO

Ch. - 10 Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00 €	150 000,00 €	125 461,59 €
Ch. - 13 Subventions d'investissement	2 605 006,35 €	70 000,00 €	55 070,38 €
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00 €	760 000,00 €	

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire, avec 45 voix pour et 1 abstention :

- Approuve le budget primitif 2026 du budget annexe « CTDMA »
- Autorise M. le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.



Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le



ID : 023-200067189-20260224-20260221-BF